

REVUE DE L'ASBL
LES AMIS DE ...

L'Académie

Centre de Formation Artistique de la Commune d'Eghezée
Bureau postal : 5310 Eghezée
Académie de 1ère catégorie subsidiée par la Communauté Française

Musique - Danse - Art de la Parole
Edit. resp. : André Buron
1, rue de la Gare - 5310 EGHEZEE - Tél. 081/811628

Périodique trimestriel : Mars 1996



VENREDI 08.03 - 20h ET SAMEDI 09.03 - 15H
SALLE DE BONEFFE

Réservation à l'Académie

"LE PORTEUR DE BAGDAD"
conte des 1001 nuits
par les classes de danse

Et, en première partie :

VENDREDI
Mini-concert par les
élèves de 1ère année
de Formation Musicale

SAMEDI
Mini-concert par
l'Ensemble de
Variétés de l'Académie



"JOUER SA
MUSIQUE"

1995-1996

Concours de Composition

Ouvert à tous les élèves de l'Académie

Pour la troisième année consécutive, l'Académie vous propose un concours de création musicale. Le thème choisi pour les compositions est, cette fois, celui de la DANSE.

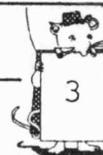
Si vous aimez inventer votre musique ou, même, si vous ne l'avez jamais fait (c'est plus simple qu'on ne l'imagine), mettez-vous à l'ouvrage !

Il y a de nombreux prix à gagner et, de toute manière, une belle soirée en perspective : un grand concert où vous pourrez jouer votre morceau et découvrir ceux des autres.

Tous les renseignements pratiques vous sont donnés ci-contre. Et, bien sûr, vous pouvez parler de tout ceci à votre professeur, il ne manquera pas de vous donner de précieux conseils pour un bon départ.

Bonne chance !





EN GUISE DE REGLEMENT ...

Pratiquement

- 1) Le concours est ouvert à tous les élèves instrumentistes de l'Académie d'Eghezée, quels que soient leur âge et leur niveau d'études.
- 2) Il comprend deux catégories :
 - celle des élèves inscrits en 1ère, 2ème, 3ème ou 4ème année d'instrument
 - celle des élèves inscrits en 5ème année ou dans une année supérieure ainsi que dans la section de jazz.
- 3) Les inscriptions sont acceptées dès maintenant, jusqu'au 04 mai 1996.
- 4) Le concours a lieu le samedi 11 mai à 16h30 à Hanrêt ("Petite Académie").
Toutefois, si le nombre d'inscriptions le nécessitait, deux séances pourraient être organisées le même jour à des heures à définir.
- 5) Dix premiers prix seront attribués. Cependant, tous les participants se verront offrir un prix d'encouragement et un certificat de participation signé par le jury.
- 6) Un prix du public sera également attribué.
- 7) Le jury sera constitué du directeur de l'Académie et de musiciens extérieurs à l'établissement.
- 8) Les pièces primées serviront de base à un spectacle chorégraphique l'année scolaire suivante.

Musicalement

- 1) Le thème choisi cette année est celui de la **DANSE**, sans aucune exclusion (dances anciennes, de salon, exotiques, actuelles ...).
L'important est la mise en valeur des caractéristiques de la danse choisie.
- 2) Tous les langages musicaux sont admis : musique tonale, atonale, modale (modes anciens, pentatoniques, libres, extraeuropéens, ...).
- 3) En principe, le candidat présente une seule danse. Il lui est permis, cependant de présenter plusieurs petites danses, à condition que celles-ci forment un ensemble musicalement cohérent (pavane-gaillarde, suite à l'ancienne, etc ...).
- 4) Le minutage de chaque intervention n'excèdera pas 6 minutes, quel que soit le nombre de danses.
- 5) La composition présentée peut être destinée à un instrument soliste ou à un ensemble.
- 6) L'auteur interprétera lui-même sa composition. Dans le cas de pièces à plusieurs instruments, il fera appel à la collaboration d'autres élèves (même extérieurs à l'établissement, si nécessaire).
- 7) Les pièces en soliste seront interprétées de mémoire. Au besoin, celles pour ensembles pourront faire appel à une partition.
- 8) En aucun cas, le jury n'exigera de posséder une partition de l'œuvre écoutée pendant le concours. Le travail de recopiage n'est donc pas du tout obligatoire pour le candidat.

"Jouer sa Musique" est organisé grâce à l'aide de l'Administration Communale d'Eghezée et à l'Association Jules Salmon, d'Autre-Eglise.

BULLETINS D'INSCRIPTION DISPONIBLES

AU SECRETARIAT DE L'ACADEMIE



Nouvelles des Académies d'Europe

Le dernier bulletin reçu de l'EMU (Union Européenne des Ecoles de Musique) nous livre d'intéressantes statistiques sur la vie de l'enseignement musical en Europe. Les chiffres publiés par l'EMU concernent l'année 1993 (les enquêtes, ça prend du temps ...), mais peu d'éléments permettent de croire à d'importants changements, trois ans après ...

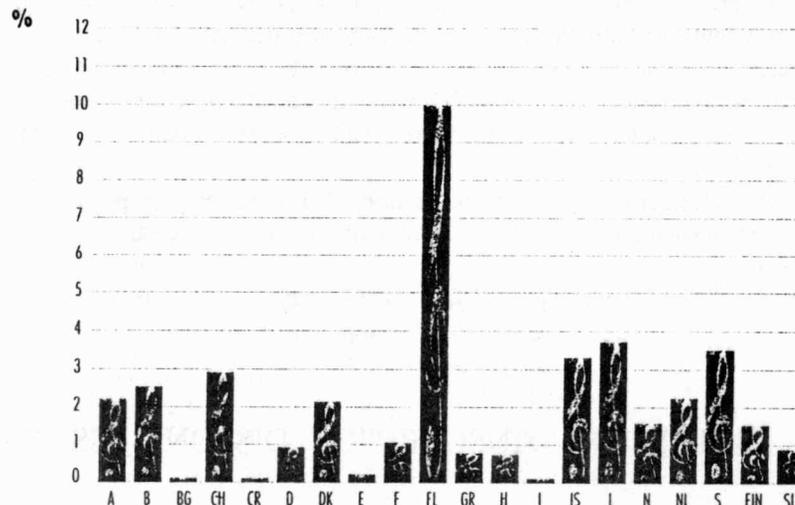
Qu'apprend-on ?

■ La proportion d'élèves inscrits en académie par rapport au nombre d'habitants varie fortement, selon les pays, comme le montre le graphique ci-dessous. Les chiffres vont de 0,3 % (Italie) ou 0,05 % (Bulgarie) à 3,75 % (Luxembourg) et même 10 % (Lichtenstein).

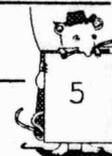
Country	Population (mill.)	Music Schools	Teachers	Activity Pupils
A	7,5	641	6 376	170'000
B	9,6	205	5'000	249'000
BG	9	9	500	4'500
CH	6,8	335	10'000	200'000
CR	4,7	62	563	27'700
D	80	978	35'100	759'000
DK	5	225	3'675	110'000
E	36,5	148	1'762	41'370
F	57	960	18'000	640'000
FL	0,03	1	90	3'000
GR	10,5	325	3'000	79'000
H	11	228	4'508	82'000
I	56	50	1'900	21'000
IS	0,3	67	677	10'000
L	0,4	12	609	15'000
N	4,5	310	3'398	76'000
NL	15,1	180	6'150	346'000
S	8,6	283	5'986	316'000
FIN	5	103	4'097	81'000
SL	2	53	1'200	19'177
Total	329,53	5'175	112'591	3'249'747

Nombres d'écoles, de professeurs et d'élèves

■ On le voit, la Belgique se situe dans le peloton de tête, avec 2,6 %. On visualise mieux la situation avec ce schéma.



Pourcentage d'élèves par rapport à la population



■ L'EMU ne commente pas ces chiffres. Risquons-nous donc à quelques éléments d'interprétation :

• d'une manière générale, les petits pays sont favorisés pour des raisons évidentes : pouvoirs publics souvent moins endettés, présence de tissus semi-urbains réduisant les distances entre l'académie et le domicile de l'élève, facilité de la communication des informations (publicité) et relai plus aisé par les médias locaux;

• la faible proportion d'élèves musiciens inscrits en académie ne signifie bien sûr pas forcément une faible activité musicale. La Bulgarie, par exemple, nation profondément musicale s'il en est, connaît encore aujourd'hui une situation proche de celle qui prévalait chez nous jusque dans les années 50 : la musique y est

présente à tous les échelons de la société, elle est (pour l'instant encore) un acteur important de la vie associative, non pas comme produit de consommation, mais comme activité régulière concernant la majorité des habitants (chants de travail, de fêtes, de deuil, chants sacrés, chants d'enfants et comptines, berceuses, danses villageoises, etc ...).

Rareté des académies n'est donc pas rareté de la musique, et l'on connaît bien par exemple, le rôle négatif qu'a parfois pu avoir sur la vie des harmonies ou fanfares, un enseignement académique volontiers égocentrique.

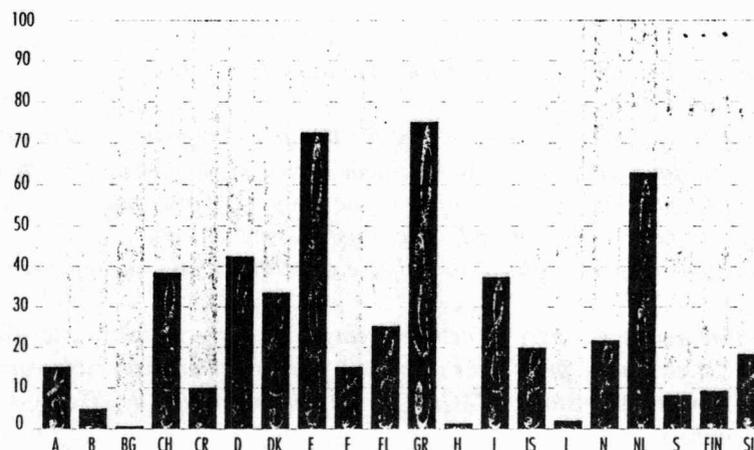
Le nerf de la guerre.

■ Autre aspect de l'enquête de l'EMU : celui des finances.

L'on apprend ainsi qu'en Grèce, l'élève d'académie prend en charge 75 % du coût total de ses études musicales, ce qui représente très facilement l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers de francs par an, pour un horaire de 2 ou 3 heures/semaine.

En Belgique, l'instauration d'un minerval en 1994, même s'il représente symboliquement beaucoup de choses, ne modifie pas fondamentalement la situation de 1993. Les forfaits de 1500 ou 4500 FB par personne peuvent être indésirés dans certains budgets familiaux, mais ne représentent pas même pour le minerval maximum, 10 pourcents du coût réel. Notre population reste donc encore parmi les plus favorisées quant à l'aspect démocratique de l'enseignement artistique. Voilà au moins un sujet de réjouissance ...

Part of finances from the pupils



Répartition du financement



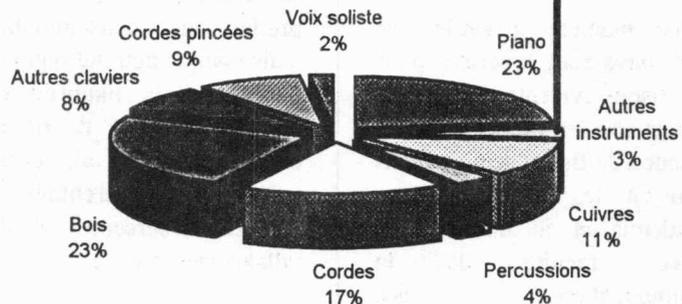
■ Enfin, et pour conclure, l'enquête sur la nature des spécialisations apporte peu de surprises. Voix et instruments confondus, la palme revient au piano qui, avec ses 23 % des choix, représente autant que l'ensemble des bois et deux fois plus que les cuivres. Notons ainsi le presque 2 % du chant individuel qui, ô misère, disparaît peu à peu des demandes et, en tout cas, a bien besoin d'un coup de pouce au niveau des plus jeunes, rarement demandeurs (en raison du répertoire ?).

■ Nous donnerons dans le prochain numéro de ce périodique, le résultat de l'enquête menée en notre

académie sur les mêmes sujets. De quoi, on le verra, se sentir à la fois européen .. et quelque peu

différent malgré tout.

Marc Maréchal.



Répartition des instruments

Événement

LE 30 MARS PROCHAIN ...

EXCEPTIONNEL ! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier l'événement musical que constitue la mise sur pied d'un concert consacré à des cantates de J. S. BACH.

Ces oeuvres, composées par centaines par BACH - une par dimanche - et dont une partie importante est perdue, sont sans doute ce que le musicien allemand a écrit de plus inspiré, de plus humain.

Musicalement, elles passionnent le néophyte, ne serait-ce que par la diversité apportée par l'alternance de pièces pour orchestre seul, avec solistes, avec chœurs ...

Le mélomane plus averti sera sensible à la richesse d'écriture (canons, fugues, arias avec contrechant instrumental ...).

Benoît GILOT est le maître d'oeuvre de cette entreprise. Il dirigera les solistes (parmi lesquels figure Françoise BRONCHAIN, notre professeur de chant), l'orchestre et l'Ensemble vocal de l'Académie.

Des motets de Johann-Christoph BACH et un divertimento de Georg-Philipp TELEMANN compléteront le concert.

Faites-vous plaisir ! Soyez de la fête, le 30 mars !

(renseignements pratiques en dernière page)





Petites Annonces

Vous le savez, les colonnes de ce périodique sont ouvertes gratuitement aux membres de l'ASBL. N'hésitez pas à communiquer au secrétariat de l'Académie, le texte de vos petites annonces, pour peu que celles-ci concernent de près ou de loin l'Académie (p.e. : le covoiturage) ou qu'elles aient un caractère artistique ou culturel (recherche d'enregistrements, livres, partitions, ...) Profitez-en !

A VENDRE : Violon d'étude (entier). Expertisé 18.000 FB par François LOUANT (contacter Vincent MOSSIAT - 081-83.37.55)

ACHETE : mandoline en bon état et/ou luth oriental à long manche (saz). Contacter (encore) Vincent MOSSIAT.

L'ASBL met de l'ordre dans son patrimoine et propose à la vente les objets suivants :

- un violon alto (entier) d'étude, avec archet et étui, en parfait état.

Prix : 10.000 FB

- un flash VIVITAR. Modèle puissant et perfectionné, avec champ variable et cellule amovible. Mode d'emploi détaillé en français. Etat neuf : très peu servi. Prix : 1.500 FB

Contactez le secrétariat.

L'Académie recherche pour ses cours d'arts parlés et de musique ancienne, la cassette vidéo du téléfilm en 2 parties "L'ALLEE DU ROI" programmé il y a peu à la RTBF.

RECHERCHE pour prêt, partitions de chant choral pouvant servir aux mariages (contacter Annick FRAITURE - 081/56 88 68).

"ORIENT-EXPRESS", ensemble de musiques traditionnelles, recherche un gong oriental pour prêt occasionnel (Contacter Marc MARECHAL à l'Académie).

Philippe DESCAMPS est intéressé par les disques vinyl (33 T et autres) en bon état. Laisser propositions et prix au secrétariat.

Pour sa collaboration avec une troupe théâtrale, Françoise HILGER cherche en prêt un petit orgue de Barbarie ou un instrument factice reproduisant le son de l'orgue de Barbarie (081/81.26.25).

A VENDRE : Piano droit GEVAERT, état impeccable, nouvelle mécanique, cadre métal. Prix : 35.000 FB (081/210623 - BODART Dominique)



Agenda

> Vendredi 08-03 à 20h et samedi 09-03 à 15h (Boneffe)

Spectacle danse et musique, avec les classes de danse (Ve-Sa), les classes de Formation Musicale 1e (Ve) et l'Ensemble de Variétés (Sa).



> Samedi 30-03 à 20h30 (Eghezée)

Concert BACH (cantates). Solistes, chœur et orchestre dirigés par Benoît GILOT.

> Samedi 01-06 à 20h (Hanrêt)

Souper-spectacle avec Jean-Pierre FRANCO (récital Félix Leclercq)

... sans oublier "Orient-Express", ensemble de professeurs de l'Académie se consacrant aux musiques traditionnelles, également le Dimanche 17 mars (16h) en l'église de Cortil-Wodon.



J. S. BACH

- CANTATES -

G. PH. TELEMANN ♦ J. CHR. BACH

- DIVERTIMENTO - - MOTETS -

- ♦ Françoise BRONCHAIN (S), Carl SANSONE (A), Jacques DECONINCK (T), Benoit GIAUX (B)
- ♦ L'Ensemble Vocal de l'Académie d'Eghezée et l'Ensemble Zodiaque, dirigés par Benoit GILOT
- ♦ L'Ensemble Baroque de l'Académie d'Eghezée, dirigé par Joelle LANSCOTTE

Eglise d'Eghezée

SAMEDI 30 MARS 1996

(20h30) (P.A.F. : 200/100)